

SUD Education

AVMG – EAV – SUD enseignantEs primaires – SUD enseignement et recherche – SVMEP – SVMS
Pl. Chauderon 5 – 1003 Lausanne
Tél. 021 / 351 22 50 – Fax 021 / 351 22 51 – www.sud-vd.ch – sud-vd@bluewin.ch

Monsieur le Président de la DCERH
Pascal Broulis
Château Cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère d'Etat
Anne-Catherine Lyon
DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 22 septembre 2011

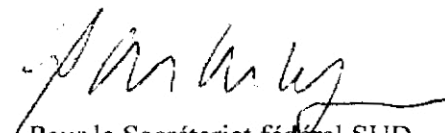
Ouverture de négociations sur les conditions de travail des enseignant-e-s

Monsieur le Président de la DCERH, Madame la Conseillère d'Etat,

La LEO a été acceptée par le peuple. Il est maintenant possible de conduire les négociations sur le statut des enseignant-e-s, tant pour améliorer les dispositions actuelles dans l'actuelle LS que pour mettre en oeuvre les dispositions de la LEO qui concernent les conditions de travail. Sur ce dernier point, nous précisons que les éléments de la LEO concernant les conditions de travail doivent être négociés et ne sauraient faire l'objet que d'une simple consultation.

Dans votre dernier courrier, vous faisiez allusion à de "*futures rencontres*". Nous demandons qu'une première rencontre soit fixée à la rentrée des vacances scolaires d'automne et que les dates suivantes fassent l'objet d'un calendrier négocié.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président de la DCERH, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations distinguées.


Pour le Secrétariat fédéral SUD
Gilles Pierrehumbert